

**Lundi 15 janvier 2024**

**INFO-PRESSE**

## **Le centre d'hébergement Anne-MOUSSE n'est plus en capacité d'accueillir de sinistrés**

La Ville de Saint-Paul vous informe que le centre d'hébergement de l'école maternelle Anne-MOUSSE n'est plus en capacité d'accueillir les sinistrés. Cependant, deux autres centres d'hébergement restent ouverts dans le secteur : à l'école maternelle et à la Maison pour tous de Carosse.

Nous vous rappelons également que la Commune a ouvert l'ensemble de ses centres d'hébergement afin de mettre à l'abri la population concernée par la dégradation météorologique liée au Cyclone Belal.

Pour connaître le centre d'hébergement le plus proche de votre domicile, vous pouvez contacter le Poste de Commandement au numéro unique : le 02 62 45 43 45.

Pour rappel, l'alerte violette sera déclenchée à 6 heures du matin ce lundi 15 janvier 2024. Nous encourageons chacun à rester informé, vigilant, et à suivre les consignes émises par les autorités compétentes.

En cette période délicate, la solidarité et l'entraide sont essentielles. Ensemble, faisons preuve de responsabilité et contribuons à la sécurité de tous les Saint-Pauloises et les Saint-Paulois.